

Programme Éducation physique dans un environnement bilingue
École Masson
Année scolaire 2022-2023

Objectifs visés

Permettre aux élèves d'enrichir leur anglais dans un environnement ludique et sportif;
Permettre aux élèves de réinvestir le vocabulaire appris dans les cours d'anglais;
Ajouter de l'anglais dans un environnement différent pour permettre le transfert des connaissances.

Encadrement

1. Toutes les évaluations sont données en français.
2. Les cours d'éducation physique sont donnés dans un environnement bilingue pour permettre aux élèves de ne pas perdre d'information pertinente.
 - a. Dans un premier temps, les consignes sont données en français;
 - b. Puis, les consignes sont répétées en anglais ;
 - c. Le cours se donnent en anglais et en français (adaptation selon le niveau scolaire);
 - d. Tous les mots et consignes répétitives sont donnés en anglais.
3. Les élèves sont **encouragés** à parler en anglais.
4. L'enseignant d'éducation physique travaille en collaboration avec l'enseignant d'anglais pour permettre de réinvestir les enseignements reçus s'il y a lieu.
5. Aucune note ne sera donnée pour le niveau d'anglais. La note en éducation physique se réfère uniquement aux compétences enseignées en éducation physique :
 - a. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
 - b. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
 - c. Adopter un mode de vie sain et actif.

Adaptation selon les cycles (an 1 : 2022-2023)

1^{er} cycle :

- Initiation à l'anglais ;
- Cibler le vocabulaire et les consignes répétitives.

2^e cycle :

- Cibler le vocabulaire et les consignes répétitives;
- Ajouter de plus en plus de consignes en anglais.

3^e cycle :

- Les consignes sont données en français;
- Le reste du cours se donnent principalement en anglais, sauf lors des évaluations. La compréhension de l'élève est toujours validée en français.

Plan d'action

2021-2022 :

Mise en place d'un projet-pilote d'une durée d'un mois avec les élèves du 3^e cycle (3 classes). Une consultation a été faite auprès des élèves du 3^e cycle. Celle-ci s'est avérée très positive. *Novembre 2021*

Consultation de l'enseignant d'éducation physique à la suite du projet-pilote : adaptation et régulation du projet. *Novembre et décembre 2021*

Présentation au CÉ et approbation pour mettre ce programme en place pour tous les niveaux en 22-23. *Décembre 2021*

Publiciser le nouveau programme : courriel aux parents, page Facebook et site Internet de l'école. *Janvier et février 2022*

2022-2023 :

Mise en place progressive du programme pour tous les niveaux avec certaines adaptations.

Consultation possible auprès des élèves (à vérifier).

Bilan à faire en fin d'année pour réguler le programme au besoin.

Présentation et approbation par le conseil d'établissement.

2023-2024 :

Mise en place complète du programme